



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ**

Mesdames,
Messieurs,

En vertu des lois régissant les municipalités du Québec, en ma qualité de maire, j'ai le devoir de vous faire part de la situation financière de la municipalité. Le rapport doit contenir certains éléments précis.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018

✚ ÉTAT DES RÉSULTATS

Recettes totales :	2 217 129 \$
Dépenses totales :	2 142 435 \$
Excédent de l'exercice :	74 694 \$

✚ SURPLUS ACCUMULÉ

Le surplus accumulé qui était de 1 811 273\$ au 31 décembre 2017 s'élève à 1 385 683 \$ au 31 décembre 2018.

✚ IMMOBILISATIONS

Les actifs immobilisés de la municipalité soient l'ensemble des bâtiments et des structures municipales ont une valeur amortie de 8 177 047 \$ au 31 décembre 2018.

✚ ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme s'élève à 351 432 \$ au 31 décembre 2018.
(acquisition 112 Principale - caisse 228 200\$, et camions incendies 123 232 \$)

✚ RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À leur avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018, ainsi les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

✚ RAPPORT DU PLAN D'IMMOBILISATION

Le conseil avait adopté des dépenses en immobilisations au montant de 1 905 000 \$ pour l'année 2019, à ce jour nous avons réalisé des dépenses de 78 328.91 \$ pour les immobilisations dont :

Étude réseau cyclable	8 929.70 \$
Isolation, climatisation Centre communautaire	17 070.97 \$
Resurfaçage chemin Dale	1 957.96 \$
Réaménagement caisse (Futurs bureaux)	31 732.47 \$
Changer revêtement toiture du centre communautaire	7 296.62 \$
Changer revêtement toiture du bureau municipal	3 622.06 \$
Rue projetée, secteur École	1 301.84 \$
Aménagement 31 Principale – Chapelle	5 396.35 \$
Génératrice	1 020.94 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

En date du 31 mai 2019, les revenus sont de l'ordre de 2 154 026 \$ et les dépenses à jour s'élèvent à 1 601 836 \$.

L'excédent de l'exercice au 31 mai 2019 s'élève à 552 190 \$

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération versée aux membres du conseil municipal pour 2019.

	Rémunération	Allocation	Total
Maire :	19 160 \$	8 755 \$	27 915 \$
Conseiller à la MRC :	46 356 \$	8 053 \$	54 409 \$
Chacun des Conseillers :	6 381 \$	2 918 \$	9 299 \$

Ceci complète les devoirs et responsabilités prescrites par l'article 955 du code municipal.

Je remercie les conseillères, les conseillers et tout le personnel municipal pour leur collaboration. Soyez assuré que notre but premier est de travailler pour les gens de Sainte-Cécile afin d'améliorer votre qualité de vie.

Paul Sarrazin, maire